

Questions - Réponses

Consultation : LAILLE OP000365 « ZAC de la Touche » Construction de 20 logements

		Réponses
Question n°1	Bonjour, lot 180 Ascenseur Nous ne parvenons pas à vérifier la hauteur sous dalle disponible au dernier niveau, pouvons-nous prévoir entre 3400mm et 3800mm ? Cordialement	Bonjour, Oui, vous pouvez prévoir entre 3400 et 3800mm. Bien à vous,
Question n°2	Bonjour, lot 180 Ascenseur Nous ne parvenons pas à vérifier la profondeur de la cuvette, pouvons-nous prévoir entre 1100 et 1400mm ? Cordialement	Bonjour, Oui, vous pouvez prévoir entre 1100 et 1400mm. Bien à vous.
Question n°3	Bonjour, lot 180 Ascenseur La profondeur de la gaine représentée sur les plans est importante (2000mm), pouvons-nous prévoir entre 1650 et 1800mm ? Cordialement	Bonjour, Vous pouvez prévoir les dimensions que vous souhaitez tant que cela rentre dans la gaine prévue pour l'ascenseur. Bien à vous.
Question N°4	Bonjour, L'articles 20.1.1 du CCTP prescrit une stabilité au feu pour la charpente. Or, les bâtiments d'habitation ne sont pas soumis à une exigence réglementaire de résistance au feu des charpentes. Pouvés-vous confirmer la nécessité d'un R30?	Bonjour, Pas d'exigence de stabilité au feu pour les ouvrages de charpente. Il s'agit d'une sur-prescription qui fera l'objet d'un correctif lors du traitement des marchés. Bien à vous.
Question N° 5	Bonjour, Est-il possible de nous transmettre le plan des espaces verts sous format DWG? Vous en remerciant	Bonjour, Vous retrouverez les plans en format DWG dans le DCE – 2. Pièces Techniques – Tome 2 - 2.2 PIECES GRAPHIQUES ARCHITECTE x Bien à vous.

<p>Question N°6</p>	<p>Bonjour Ci-après une question suite à contradiction du CCTP. Au CCTP du Lot N°11 Article n° 11.3 terrassements il est précisé au départ de cet article les limites de prestations entre VRD et GROS-OEUVRE Les articles n° 11.3.4 à 11.3.6 contredise ses limites décrites. En consultant le Lot N° 210 VRD , les mêmes prestations y sont décrites art n° 210.2 Terrassement (décapage, excavation, empierrement...) Question : qui doit les terrassements généraux et plate-forme ? VRD ou GO</p>	<p>Bonjour, Les prestations de décapage, de terrassements généraux et plate-forme sont bien à prévoir au lot VRD. Bien à vous.</p>
<p>Question N°7</p>	<p>Bonjour, Serait-il possible de décaler la remise des offres d'une semaine ? Cordialement</p>	<p>Bonjour, Nous ne prévoyons pas de report de remise limite pour le moment. Bien à vous.</p>